

**Synthèse du mémoire de Master de Jean-Joël  
FRAIZY  
« L'Udess 05.  
L'institutionnalisation d'une représentation  
politique de l'ESS »<sup>1</sup>**

*A destination des membres de l'Udess 05  
et présentée au Conseil d'administration du  
18/12/2014*

Dans le cadre d'une démarche de recherche en science politique (pour un mémoire de Master 2), nous avons choisi de considérer l'ESS comme objet politique, c'est-à-dire comme une catégorie du monde social, qui n'est pas donnée en soi mais qui fait l'objet d'un travail incessant de définition de la part des acteurs qui la revendiquent et confirment leur croyance en elle ou non. Il s'agit notamment de saisir dans quelle mesure l'ESS peut se développer comme identité collective.

Nous avons centré notre interrogation sur le travail de représentation politique effectué dans l'ESS. Aujourd'hui, une pluralité de structures défendent leur légitimité à représenter cette économie et un nombre plus restreint semble même exclusivement dédié à cette activité (Exemple des Cress ou de l'Udes<sup>2</sup>). Le travail qu'elles effectuent est peu étudié. Or il nous apparaissait curieux que cette activité, si visible soit-elle, n'ait en aucun cas fait l'objet d'un travail de recherche. Elle nous semble pourtant être un élément essentiel pour comprendre la capacité de l'ESS comme mouvement (économique, politique, social, culturel...) à se développer et à se consolider, de la même manière qu'ont pu le démontrer les travaux concernant l'action collective, et particulièrement ceux dédiés aux syndicats patronaux.

Nous avons donc souhaité comprendre comment les acteurs de l'ESS s'organisent et mettent en place une parole commune (ou non) et publique. Nous avons pris comme point de départ les travaux de Boltanski<sup>3</sup> concernant la représentation qu'il conçoit au travers de 3 processus complémentaires : la représentation mentale d'une catégorie, son caractère dramaturgique et enfin les procédés de délégation politique qui conduisent à la désignation de représentants. Afin d'analyser ces processus en pratique, nous avons porté une attention

particulière aux ressources mobilisées, aux contextes et aux lieux et enfin aux modes d'action mis en œuvre. Notre étude a porté sur une structure départementale dont l'activité est précisément exclusivement dédiée au travail de représentation de l'ESS et qui semblait d'autant plus singulière qu'elle est la seule de ce type en France. Nous avons privilégié une approche ethnographique de l'objet en procédant avant tout par observation participante. Nous avons également réalisé 16 entretiens avec les principaux responsables de la structure présentée.

Les résultats de notre enquête nous ont permis de distinguer différentes « manières » de représenter l'ESS. Ces dernières renvoient en partie à la définition du *rôle social* définie par Goffman comme « modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions »<sup>4</sup>. La structure étudiée apparaît dès lors comme le lieu où est produite et consolidée une identité collective d'ESS, en partie par la stabilisation de rôles de représentation politique.

Nous avons tout d'abord observé comment on représente l'ESS en tant que *juge prudhommal*. Cette forme de représentation s'est développée à partir des élections prudhommales de 2002 puis de 2008 qui ont permis à des candidats étiquetés « ESS » d'accéder au statut de juge et d'organiser collectivement cette nouvelle activité<sup>5</sup>. S'il est admis qu'ils sont dans ce cadre des employeurs élus par leurs pairs qui rendent la justice du travail, il apparaît néanmoins que le tribunal et l'ensemble des arènes au sein desquels ils interviennent sont véritablement des lieux de représentation<sup>6</sup>.

Consécutivement, l'ESS est également représentée plus globalement par le biais de la figure de l'*employeur*. Qualifiable également de figure patronale, celle-ci invoque à la fois des fonctions de direction et de responsabilité d'une structure. Elle s'apparente fortement à un type de représentation syndicale.

Notre recherche a également permis d'observer comment était représentée l'ESS comme ensemble d'*entreprises*. Dans le sillage des chambres consulaires, les acteurs de l'ESS se mobilisent alors afin de porter des intérêts économiques, défendre la spécificité d'une activité, développer des coopérations...

<sup>1</sup> Mémoire de Master de Jean-Joël FRAIZY « L'Udess 05. L'institutionnalisation d'une représentation politique de l'ESS », Sous la dir. de Xabier Itçaina, Institut d'études Politiques de Grenoble, 2014

<sup>2</sup> Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire et Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

<sup>3</sup> BOLTANSKI, L., Les cadres, La formation d'un groupe social, Paris, Editions de minuit, 1982, 523p., p.52-59

<sup>4</sup> GOFFMAN, Erving, La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi, Paris, Les éditions de Minuit, 1973, 251p. (collection « Le sens commun »)

<sup>5</sup> Cette organisation collective n'est vraisemblablement pas le cas de tous les juges prudhommaux issus de l'ESS et élus lors de ces élections en France.

<sup>6</sup> Comme l'ont également souligné ces travaux de Willemez et Michel (WILLEMEZ, Laurent, MICHEL, Hélène, "Les employeurs de l'économie sociale : des patrons comme les autres ? Une enquête aux prudhommes", Savoirs-Agir, n°10, Avril 2010)

**Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes**

**Udess 05** 8 av. Lesdiguières « Le Connétable » 05000 GAP

04 92 55 98 77 [udess05@udess05.org](mailto:udess05@udess05.org) [www.udess05.org](http://www.udess05.org)

La représentation de l'ESS passe également par la *dimension territoriale*. La structure collective devient alors porte-parole des acteurs de l'ESS d'un territoire donné, que ce soit au niveau départemental, régional ou national.

Enfin, proche de la représentation de l'ESS comme entreprise, il y a celle de l'ESS comme *mouvement socioéconomique*. Il s'agit là de désigner l'ESS comme un ensemble d'organisations et d'initiatives caractérisées par des valeurs, des principes et des règles spécifiques. Dans cette optique, la structure de représentation ne défend plus uniquement des acteurs ou leurs intérêts mais bien un modèle d'organisation et d'action spécifiques et potentiellement alternatifs.

Ces différentes manières se distinguent par les domaines dans lesquelles elles s'inscrivent. La représentation de l'ESS via le juge prudhommal ou la figure de l'employeur (entendue au sens patronal) se situe par exemple sur le terrain du dialogue social, consacré par un rapport de force historique entre les employeurs et les salariés. Dans ce cadre, le travail de représentation effectué passe par l'émergence d'une figure hétérodoxe de l'employeur, caractérisé moins par sa capacité à prendre des risques que par son professionnalisme, sa capacité à bien gérer et son intégrité.

Représenter l'ESS comme ensemble d'entreprises ou modèle socioéconomique situe par contre le travail de représentation sur le terrain du développement économique. Une initiative complexe car elle est constamment l'objet de débat sur la nature de ce qu'est une « vraie entreprise » et l'absence de compromis réel sur un quelconque modèle socioéconomique.

La pratique de la représentation telle que nous l'avons observée passe par une configuration locale qui va permettre une série de compromis institutionnels qui apparaissent autant comme des bricolages que des accidents biographiques. Ainsi, l'émergence d'une représentation employeur au sein de l'ESS fait par exemple face à une structuration complexe et rigide des différents secteurs et branches d'activité concernés. Son développement à un niveau interprofessionnel et local devient possible uniquement grâce à une série d'arrangements entre les différents acteurs du dialogue social impliqués qui voient chacun un intérêt à l'apparition d'un nouvel acteur. De la même manière, le développement d'une représentation des entreprises de l'ESS apparaît lié à l'éloignement territorial des structures locales par rapport à leur fédération, à une culture de la coopération et de l'interconnaissance, à la mobilisation de ressources et d'acteurs clés...

Enfin, les différentes manières de représenter qui ont pu être observées s'articulent au sein d'un système d'interdépendance complexe. L'évolution de chacune d'elles a tendance à influencer sur les autres, ce qui peut donner lieu à des transferts de légitimité selon les terrains

au sein desquels elles interviennent. Ainsi, par exemple, la capacité des acteurs à représenter l'ESS comme employeur est largement renforcée par leur capacité à s'affirmer également comme entreprises.

Au final, notre travail nous a permis de voir comment une représentation politique d'ESS passe par différents modèles de représentation, inspirés par des formes existantes (syndicales, consulaires) mais pouvant donner lieu à une organisation inédite.